

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 28 juin 2016

Convention entre le Préfet représentant de l'Etat dans le département du Jura et la Commune de Domblans en vue de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Délibération approuvée par 14 voix pour et 1 voix contre.

Création d'un club local d'investisseurs en vue de participer au projet d'éolienne citoyenne sur le futur parc éolien de Chamole. Réunion le mercredi 27 juillet à partir de 20 heures en Mairie de Domblans

M. le Maire informe que plusieurs habitants des Communes de Domblans, Bréry, Passenans et Frontenay souhaitent créer un club local d'investisseurs en vue de participer au projet d'éolienne citoyenne sur le futur parc éolien de Chamole.

Une réunion d'information aura lieu à la mairie de Domblans le 27 juillet à partir de 20 h. Chaque personne intéressée est conviée à cette réunion.

Compte rendu du Conseil Communautaire du 20/06/2016 au Louverot (Mme Martelin)

Madame MARTELIN rend compte du Conseil Communautaire. (*voir compte rendu de la CCCHS sur le site internet de la Commune*).

Point sur le projet de Conseil Municipal des Jeunes (Mme GUILLAUME-BELLE)

Mme GUILLAUME-BELLE indique qu'une réunion est organisée le lundi 4 juillet à 14 h en Mairie à laquelle sont conviés M. le Maire, M. Campy et les instituteurs afin de fixer des dates pour la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes.

Communes nouvelles, compte rendu réunion du 27/06/2016 à Frontenay (MM. CHALANDARD, COURTOU, CAMPY)

M. le Maire rend compte de la réunion entre les représentants des Communes de Domblans, Bréry et Frontenay dans l'éventualité d'un regroupement de Communes.

Dans un premier temps, sont listés les projets de chaque Commune.

Les rencontres sont très conviviales et les débats très ouverts.

SIARD (M. FRACHON) : travaux d'amélioration de la collecte et du transit des eaux usées, point sur l'avancement des travaux sur Domblans

M. FRACHON fait le point sur les travaux rendus difficiles par les conditions météorologiques. Il reste à faire :

- raccordement de Ménétru
- poser les conduites au niveau du stade
- recharger le chemin d'accès au site de Voiteur
- faire les essais du poste de relevage de Domblans et d'étanchéité du DO de Blandans
- l'entreprise PETITJEAN sera en congés estivaux les 3 premières semaines d'août

Compte rendu journées « rencontres informatiques » au SIDEC le 14/06/2016 (Mme PERRENOUD)

Les 2 secrétaires de Mairie se sont rendues le mardi 14 juin au SIDEC pour assister à des « rencontres informatiques ».

Au cours de cette demi-journée, le service informatique proposait divers ateliers :

- Atelier DEMAT avec la DGFIP du Jura
- Atelier MICROSOFT
- Atelier SIDECBOX et CLOUD
- Atelier GED

Les secrétaires ont plus particulièrement assisté à l'atelier GED, relatif à la gestion dématérialisée des documents administratifs avec pour échéance plus aucun document papier d'ici 2020.

A l'issue de cette démonstration, la Commune de Domblans s'est inscrite pour suivre cette formation.

Formation logiciel de gestion des cimetières au SIDEC le 21/06/2016 (Mme PERRENOUD, M. FRACHON)

M. le Maire et une secrétaire de Mairie ont participé à une formation du logiciel de gestion des cimetières animée par un technicien du SIDEC. Cette application très complète permettra après un travail important de saisie de rechercher plus aisément les concessions, de suivre les renouvellements de concession, de faire des consultations des défunts, d'éditer les documents (titre de concession, factures, courriers etc.....).

Courrier de M. ROYET Pierre

m. le Maire porte à la connaissance du Conseil le courrier de M. Pierre ROYET dans lequel il indique que par testament il fait don à la Commune de sa propriété sise au Vergerot, sous condition que ce bien soit utile à la Commune et profitable au plus grand nombre sous fond de vocation sociale. Le Conseil Municipal accepte cette donation par 14 voix et 1 abstention et souhaite prendre connaissance de l'acte notarié avant la signature par le Maire.

Compte rendu de la Commission Economie CCCHS + BRESSE REVERMONT le 07/06/2016 à Domblans

M. CHALANDARD indique que cette réunion a permis de faire le point sur les zones artisanales au sein de Bresse Revermont :

- 2 zones artisanales à Bletterans : 1 de 10 ha et une de 23 ha
- Larnaud : 13 ha
- Com. Sellières : 8 ha 33
- Toulouse : 3 ha 82
- Commenailles : 3 ha 67

Taux d'occupation de 95 %

- Les terrains à Arlay sont gelés par LGV

La CCBR est propriétaire de 3 bâtiments en location : bâtiment relais

Maintien des commerces en milieu rural : boucherie à Sellières, boulangerie à Commenailles, Ruffey-sur-Seille (opération blanche pour la Com.com car récupération sur loyers)

Economie solidaire à Sellières

Réseau entrepreneur

Extension de la maison de santé avec un achat de terrain de 500 à 750 m²

Compte rendu de la réunion site ODO, CCCHS + géomètre le 13/06/2016 à Voiteur

Le site ODO a fait l'objet d'un bornage et 5 parcelles ont été constituées. Une offre d'achat a été présentée pour une parcelle. M. le Maire rappelle que la Commune peut exercer son droit de préemption urbain.

Compte rendu de la réunion SCOT PAYS LEDONIEN du 14/06/2016 à Crançot

M. CHALANDARD rend compte succinctement de la réunion du SCOT.

- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Lédonien est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle d'un bassin de vie. Suite à l'adhésion de nouvelles intercommunalités, le Pays lédonien a connu une extension significative de son périmètre passant de 85 à 221 communes. Dans le cadre de la révision du SCOT des thématiques sont à approfondir suite à la loi dite Grenelle adoptée en juillet 2010 :

- Orientations commerciales à travers l'élaboration d'un volet d'aménagement commercial
- Volet énergétique en insérant dans le SCOT les prescriptions du Plan Climat Energie Territorial
- Projet écologique dans le respect du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Franche Comté

-Présentation du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)

Programme européen qui finance des actions locales de développement dans les territoires ruraux. Le Pays Lédonien bénéficie d'une enveloppe de Fonds Européens de 2,9 millions d'euros jusqu'en 2020.

-8 fiches actions

- renforcer les fonctionnalités de centralité des bourgs centres
- dynamiser le commerce de proximité
- dynamiser le tissu agricole local
- soutenir le développement et la diversification de la filière bois
- renouveler le développement économique
- renforcer l'offre de service à la population
- mise en tourisme des ressources locales
- développer une offre culturelle mutualisée et attractive

Remplacement conduite eau potable (Stade → réservoirs de Blandans). Point sur les travaux

M. FRACHON indique que la conduite a été mise en pression le 28/06/2016. Il a été constaté par le SIEDEC et lui-même que la pression était à 12 bars. Le basculement sera fera lundi 11 juillet à compter de 21 heures et la remise en eau se rétablie à compter de 5 heures le mardi 12/07.

Programmation des travaux de remplacement des vannes de sectionnement, carrefour rue Désiré Monnier, rue Beaupoil, carrefour rue Beaupoil, rue de Bréry, rue de Belgique, rue du Prélot

Il convient de programmer les travaux avec les agents techniques pour changer les vannes de sectionnement.

Point sur les travaux d'enfouissement des réseaux secs au niveau du stade (SIEDEC)

M. DUTRUEL fait le point sur les travaux 2015 d'enfouissement des réseaux secs. Afin de déposer les poteaux béton ainsi que le câble basse tension du réseau communal, la sté Bouygues (ETDE) a posé des mâts provisoires blancs qui leur appartiennent, ainsi que 3 lanternes provisoires de style et 2 lampes sur mât (1 vers le détendeur d'eau qui arrive de Blandans, 1 au carrefour du Chemin des Isles), tout ceci fait en attente de réception du matériel définitif.

A ce jour, Bouygues, a reçu les 3 mâts vert foncé, mais les lanternes en cuivre toujours non reçues et le restant doit être arrivé.

Programmation travaux éclairage public, cimetière + Chemin de Rochette (SIEDEC)

M. DUTRUEL indique que les travaux doivent être réalisés cet automne.

Problème éclairage public, rue des Prés Mourain M. DUTRUEL – Intervention électricien ?

M. DUTRUEL explique que l'éclairage public de la rue des Prés Mourain ne fonctionnait plus, et qu'il craignait que les câbles électriques en cuivre aient été retirés pour la vente de cuivre.

Après vérification, il n'en est rien. Cette panne est due à un court-circuit franc qui a fait sauter un fusible dans la cabine.

Compte rendu de l'A.G. AIR du mercredi 15/06/2016 à l'hôtel du Parc à Lons-le-Saunier

M. COURTOUT a assisté à l'assemblée générale de AIR.

Le compte de résultat 2015 et le budget prévisionnel 2016 ont été présentés. Il est à noter une hausse des tarifs pour 2016 (soit pour 26 heures 300 € au lieu de 225 €). Cette hausse est due au fait qu'aucune augmentation n'a été pratiquée depuis 2007.

Rupture de contrat de Gérald RAGOT, choix d'une nouvelle embauche le 22/06/2016 avec l'Association AIR

Suite à la rupture de contrat avec M. RAGOT ayant signé un contrat chez un employeur, l'Association AIR a proposé à la Commune la candidature de M. Emmanuel CARPENTIER. Son contrat débutera le 4 juillet.

M. COURTOUT ajoute de le titulaire de la Bourse au Permis de Conduire, Joshua BALTES, réaliser ses 80 heures de travaux compensatoires à compter du 11 juillet jusqu'au 26 juillet.

Point sur les travaux communaux et CCCHS

M. COURTOUT fait le point sur les travaux :

→ travaux intercommunaux : réfection du Chemin des Isles en enrobé (fait début juin)

Il reste à faire le Chemin des Coteaux de Seille et la Route de la Muyre en ECF

→ travaux communaux : trottoir route de la Muyre (programmés à compter du 18/07/2016)

Point sur les panneaux, commerces, entreprises

M. COURTOUT indique qu'il y a retard dans la livraison de la signalétique dû à des problèmes de fabrication. La livraison est attendue semaine 27. Il rappelle que la commande a été passée le 23 mai.

Livraison de la remorque agricole DEVES le 17/06/2016

M. COURTOUT annonce que la remorque DEVES. Il convient pour l'instant de demander le certificat d'immatriculation.

Départ en retraite de M. ANCEAU (instituteur) reconduite en Mairie de Domblans le 30/06/2016

M. le Maire invite tous les membres du Conseil Municipal au pot de départ en retraite de M. ANCEAU offert par la Municipalité le jeudi 30 juin à 18 heures à la Mairie. Tous les employés communaux, les instituteurs et quelques anciens collaborateurs sont également invités.

Conseil d'Ecole le 28/06/2016 (même date que le C.M.) – absence des représentants de la Commune

M. CAMPY indique avec regret que la municipalité de Domblans ne sera pas représentée au Conseil Municipal qui a également lieu en même temps que la réunion du Conseil Municipal.

M. NOZIERE demande qu'il soit demandé par écrit à la directrice d'éviter de programmer un conseil d'école à la même date qu'un Conseil Municipal.

Problème de détérioration grillage, côté petite cour le long de la rue de la Desserte

M. CAMPY explique qu'à plusieurs reprises le grillage côté petite cour a été détérioré par les enfants qui rentrent dedans avec les vélos. Pour éviter, que ça ne se reproduise, M. CAMPY propose d'y installer le porte vélo.

Problème zinguerie Ecole + vélux gendarmerie – devis entreprise FEBVRE (demander un 2^{ème} devis)

M. CAMPY porte à la connaissance du Conseil Municipal un devis établi par la SARL FEBVRE à Bletterans pour les travaux de :

- remplacement d'un vélux dans l'appartement du GAV à la Gendarmerie
- zinguerie à l'école (problèmes d'infiltration dans appartement car aucun joints de dilation n'a été fait)

Demande auprès Inspection Académique pour remplacement ordinateurs de l'école

M. CAMPY indique qu'il a déposé auprès de l'Inspection Académique un dossier ouvrant droit à un subventionnement important pour l'acquisition d'ordinateurs portables (entre 6 et 12) pour l'école et qui en plus seraient compatibles avec le Club Informatique.

Le parc des ordinateurs serait ainsi renouvelé auquel s'ajoutera 2 ordinateurs de l'école de Bréry.

Mise aux normes accessibilité handicapés à l'école, devis ZOLPAN

M. CAMPY indique que les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés par les agents techniques dès que l'école sera terminée.

Plusieurs devis ont été établis par les Ets ZOLPAN. A étudier en fonction des travaux.

Compte rendu Comité de Pilotage PEDT le 22/06/2016 à Voiteur

M. CAMPY rapporte quelques chiffres qui ont été présentés :

- Prévisionnel 2016 des effectifs sur chaque site périscolaire :
 - Voiteur : 104/105 élèves
 - Plainoiseau : 51 élèves
 - Domblans : 104/105 élèves
 - Montain : 82 élèves
- Fréquentation des TAP par sites 2015-2016 :
 - Voiteur : 89,21 %
 - Domblans : 76,50 %
 - Montain : 89,78 %
 - Plainoiseau : 96,29 %
 - Saint Germain : 93,3 %
 - Bréry : 99 %

Compte rendu réunion périscolaire CCCHS – CCBR du 28/06/2016 à Toulouse-le-Château

La réunion a été reportée au 29 juin 2016.

Salle des Fêtes, réfection des dommages (porte bureau + vitre grande salle côté SNCF)

M. CAMPY indique que des dégâts ont été constatés à la salle des fêtes à l'occasion de locations diverses :

- encadrement de la porte de bureau du gestionnaire (affaire soldée)
- vitre cassée avec un chariot de tables (affaire en cours avec l'assurance adverse)

QUESTIONS DIVERSES :

Mme Martelin rapporte quelques informations suite au rapport annuel du SYDOM :

- Une nouvelle tarification sera appliquée pour les personnes seules
- Il a été constaté que les ruraux trient mieux les déchets que les villageois
- Acquisition d'une nouvelle machine pour recycler certains plastiques (exemple pot de yaourt)

M. COURTOUT fait état d'une demande des agents techniques qui souhaiteraient que soit installé un entourage avec portillon autour de la cuve de gaz à la salle des fêtes. M. le Maire propose d'inscrire cette dépense au BP 2017.

M. le Maire annonce qu'il sera absent de la Commune du 17 juillet au 1^{er} août 2016.

M. CAMPY donne lecture d'un mail envoyé par la directrice de la médiathèque intercommunale demandant si une gratuité de la salle des fêtes de Domblans pouvait être envisagée pour un spectacle organisée par le RAMI et la médiathèque pour les tous petits (0 – 4 ans) le mercredi 7 décembre. M. CAMPY indique que ce type de manifestation n'entre pas dans le cadre de la gratuité et que les tarifs leur seront envoyés.

M. COURTOUT annonce que M. DE DREUILLE, *propriétaire de la calèche louée pour l'arrivée du Père-Noël*, est décédé.

M. le Maire indique que M. François RAVIER propose de vendre à la Commune la parcelle constructible cadastrée ZL 291 d'une surface de 8423 m² au lieudit «Champ de Bry» au prix de 8 € le m² (soit un total net vendeur à 67 384 €).

Le prochain Conseil Municipal est fixé au mardi 2 août à 20 heures.

La séance est levée à 22 h 50.